

## **Conditions de base pour l'utilisation de la salle de spectacle de la Grange de Dorigny : salle du haut ou grande salle.**

La salle de spectacle de la Grange est occupée pendant presque toute la saison culturelle organisée par le Bureau des Affaires culturelles, qui en gère l'organisation, le calendrier, le mode d'occupation et la technique.

Durant l'année académique, ce sont environ 13 spectacles professionnels qui s'y déroulent, attirant plus de 10'000 spectateurs. L'équipe du BAC, dont les bureaux se trouvent dans la Grange (aile nord) veillent au bon déroulement de la saison, ainsi qu'à l'accueil des artistes et du public. La saison culturelle se termine en avril-mai avec le festival Fécule, qui est un festival exclusivement étudiant, avec présentations de productions artistiques d'étudiants de l'UNIL, de l'EPFL et d'autres universités, suisse, françaises et même de plus loin. Pendant un mois, la Grange et son personnel professionnel sont au service de la création universitaire.

En juin, pendant au moins trois semaines, il est temps d'inventorier, de réviser tout le matériel technique, de réparer et de vérifier que tout fonctionne, assurant ainsi la sécurité des travailleurs du spectacle et du public, pour la saison suivante. La grande salle n'est donc pas accessible.

Plusieurs fois dans l'année, des événements liés à l'UNIL prennent place à La Grange de Dorigny, soit manifestation officielle de l'UNIL, soit spectacle en complément d'un colloque se déroulant à l'UNIL, soit spectacle lié à l'enseignement ou à un événement culturel ou artistique organisé par une faculté... Les possibilités sont diverses et chaque projet a sa particularité. C'est pourquoi chaque demande doit être examinée par le personnel du BAC afin d'en évaluer la faisabilité et les coûts éventuels.

En effet, la Grange de Dorigny ne peut fonctionner que grâce au personnel auxiliaire engagé et formé par le BAC, et grâce à un planning très précis, réalisé bien en amont de la saison en cours. Le bar fonctionne également avec une équipe de 10 étudiants formés par le BAC. Le planning de base des présences est établi au début de la saison culturelle.

Ainsi, si vous souhaitez présenter un événement ou un spectacle dans la grande salle de la Grange de Dorigny, il est indispensable de fournir les données de base suivantes, qui nous permettront de juger de la faisabilité du projet et d'en estimer les coûts éventuels pour le responsable de l'événement.

**Bureau des affaires culturelles : 021 692 21 12 ou [culture@unil.ch](mailto:culture@unil.ch)  
Voir conditions à la page suivante.**

## **Politique de réservation des salles du Théâtre La Grange de Dorigny**

Conditions de base pour une utilisation des salles :

### **Grande salle (salle du haut) :**

- . pré-réservation auprès du BAC (Bureau des Affaires Culturelles) en fonction du calendrier
- . réunion technique au moins 2 mois à l'avance sur les thèmes suivants :
- . fiche technique comprenant la scénographie (lumière, son, vidéo)
- . une utilisation de la salle nécessite la présence d'un technicien approuvé par le responsable technique de la Grange
- . le planning de la manifestation (horaires d'exploitation et responsabilité de l'ouverture et de la fermeture de la salle à déterminer)
- . la clé est à retirer au Bureau des Affaires Culturelles
- . la remise en état et le nettoyage de la salle
- . les coordonnées des utilisateurs pour la facturation